

Journal de Roubaix

BUREAU D'ABONNEMENTS. — Roubaix, Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes. — Trésorier, 27, rue de la République, 27. — Les autres Départements et l'Étranger par la poste. — Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud.

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5. Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : À Roubaix, aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71. — À Tourcoing, aux bureaux du Journal, rue Carnot, 5. — À la Librairie de la rue de la République, 27. — À l'Office de Publicité, 60, rue de la République. — À la Librairie de la rue de la République, 27. — À la Librairie de la rue de la République, 27.

MYSTÉRIEUSE TENTATIVE D'ASSASSINAT SUR UN CONTREMAÎTRE À MONTCEAU

GARE A LA SOURICIÈRE

Paris, jeudi 28 février 1901. L'article 12 de la loi sur les associations qui permet au Gouvernement de dissoudre par décret les associations entre Français et étrangers, ne laisse pas de inquiéter les socialistes et pour cause. Non pas qu'ils redoutent de donner au ministère le pouvoir exorbitant de disperser arbitrairement au gré des passions du moment les congrégations religieuses, mais ils craignent que l'arme ne soit à deux tranchants, et qu'elle ne se tourne un jour contre eux.

C'est pourquoi ils ont essayé de séparer leur cause de celle des associations congréganistes. Avec le cynisme qui les caractérise, ils ont avoué publiquement la chose, en déposant un amendement qui non seulement enlevait aux religieux le droit de s'associer sans autorisation, mais encore leur interdisait de tenir soit directement, soit par personne interposée, un établissement sans la même autorisation. Par contre et grâce à une rédaction équivoque, l'amendement permettait aux groupements socialistes internationaux de jouer moyennant un décret de tous les bénéfices de la loi. C'est ainsi que nos bons socialistes entendent l'égalité. M. Ribot a fort habilement démasqué la manœuvre, et comme le président du Conseil a faussé compagnie à ses amis de l'extrême gauche, l'amendement de M. Charles Girs a été culbuté avec pertes et fracas.

M. Sembat a essayé de pallier l'échec en reprenant l'amendement sous une autre forme, mais il n'a pas été plus heureux. Le rejet de sa proposition sera d'autant plus sensible au parti collectiviste qu'elle visait par ainsi dire nominativement l'organisation du secrétariat international issu du Congrès socialiste de 1900.

La journée pourrait donc avoir de grosses conséquences. Il est bien certain en effet que si les socialistes en arrivent à cette sensation que la loi qu'ils votaient d'enthousiasme contre les congrégations peut être, entre les mains d'un ministère de défense sociale, utilisée contre eux, ils n'hésiteront pas à la rejeter car, en fin de compte, pour quelque ardent désir que l'on ait d'étranger quelqu'un, on y regarde à deux fois si votre propre vie dépend de la sienne.

H. SARRAZANAS.

Informations

UN FORT DE BREST ATTAQUE. — CHARGE A LA BAÏONNETTE CONTRE LES AGRESSEURS.

Brest, 28 février. — Une grande émotion règne à Brest, par suite de l'attaque nocturne d'un fort sur lequel les agresseurs, restés inconnus, ont fait pleuvoir des pierres et d'autres projectiles. Les soldats ripostèrent par 22 coups de fusil, mirent baïonnette au canon et firent une charge à travers les buissons des environs, mais le terrain accidenté permit aux agresseurs de s'échapper.

LA MAISON MILITAIRE DE M. LOUBET

Paris, 28 février. — Le président de la République vient de procéder à un renouvellement partiel des officiers de sa maison militaire.

PLUIE DE DÉCORATIONS

Paris, 28 février. — La « Patrie » prétend que dans un récent entretien avec des députés, M. le ministre de la guerre aurait promis de s'employer à faire donner le croix de chevalier de la Légion d'honneur en bloc à tous les officiers de réserve qui comptent à leur actif la campagne de 1870.

ATTENTAT A LA DYNAMITE DANS UNE ÉCOLE DE SŒURS

Alais, 28 février. — La nuit dernière, à Lavernède, une cartouche de dynamite, placée devant la maison des Sœurs, a fait explosion, faisant voler en éclats la porte de l'école qu'elles dirigent dans cette commune.

UN DÉRAILLEMENT SUR LE METROPOLITAIN

Paris, 28 février. — Un accident a eu lieu au Métropolitain sur la ligne de l'Étoile à la porte Dauphine. Un wagon a déraillé, qui heureusement ne contenait personne. Ainsi tout accident a été évité.

LE POURVOI DE MILLE VERA GÉLO

Paris, 28 février. — Mlle Zelenina a adressé au président et aux conseillers de la chambre des mises en accusation une lettre dans laquelle elle supplie qu'on lui rende son amie. Mlle Vera Gelo, d'autre part, demande aux mêmes magistrats de lui permettre d'acquiescer Mlle Zelenina. Ces deux documents ont été remis ensemble, hier, au greffe de la Chambre des mises en accusation.

M. DE ROUSSELD ET LA LIBRE PAROLE

Paris, 28 février. — La chambre des appels correctionnels vient de confirmer le jugement qui avait condamné M. Drumont, directeur de la « Libre Parole », et son collaborateur, M. Raphaël Visa, chacun à

10.000 francs de dommages et intérêts, et vingt insertions, pour diffamation envers M. Henri de Rothschild.

PARENTS INDIGNES

Paris, 28 février. — Le juge d'instruction Lemerrier vient de délivrer un mandat d'arrêt contre un ouvrier cordonnier et sa femme qui envoyaient leurs deux jeunes filles, âgées de 14 et de 17 ans, rassembler les passants sur le trottoir.

MORT DE L'ÉVÊQUE DE PERIGUEUX

Perigueux, 28 février. — Mgr Dabert, âgé de 90 ans, évêque de Périgueux depuis 38 ans, est mort ce matin.

LE NOUVEAU ROI D'ANGLETERRE

Paris, 28 février. — Aujourd'hui, à onze heures, en l'église catholique anglaise de l'avenue Hoche, a été célébré une messe solennelle pour attirer la bénédiction divine sur le règne du roi Édouard VII et de la reine Alexandra.

UN ATTENTAT A SAINT-PETERSBOURG

Saint-Petersbourg, 28 février. — Tandis que le ministre de l'Instruction publique, M. le conseiller privé Bogoleff, donnait audience dans l'hôtel du ministre, un visiteur, nommé Peter Karpoitch, lui a tiré un coup de revolver à bout portant et l'a blessé au cou.

LES TROUBLES EN PORTUGAL

Lisbonne, 28 février. — Le gouvernement brésilien a ordonné au consul du Brésil à Oporto, de rentrer promptement au Brésil avec sa famille.

MORT DU DOYEN DES LÉGIONNAIRES FRANÇAIS

Prades, 28 février. — Ce matin est mort, le baron Sage de Thorat, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans, ancien officier, chevalier de la Légion d'honneur. C'était le doyen des légionnaires de France.

CHOSSES ET AUTRES

Dans un salon. — J'ai rencontré ce bon M. Rapineux ; il paraissait tout ragaillard par l'adoucissement de la température. — Il est très froid ? — Il réplique le froid, qui l'oblige à mettre la main à la poche. — Quelle différence y a-t-il entre des machines à vapeur et des robots de salubrité ? — Il n'y en a pas. — Des machines à vapeur, ce sont des locomotives, et des robots de salubrité, ce sont des locaux mobiles. — Un député socialiste, qui se rendait hier à un de ses collègue, revient littéralement furieux. — Pourquoi donc ? — C'est un aristo. — Allons donc ! — Oui, il y a une marquise devant sa maison.

L'AFFAIRE DE REUILLY

L'attitude de M. Jules Guérin. — Une lettre de M. Buffet.

Nous avons rapporté les déclarations de M. Drouleud touchant l'attentat de Reuilly et le rôle que, selon lui, y aurait joué le parti royaliste.

Nos lecteurs savent que dans la « Petite République », M. Jaurès déclarait hier que l'agent royaliste dont la dénonciation avait bouleversé tous les plans arrêtés et fait avorter l'affaire était M. Jules Guérin.

« Mon cher Drumont, »

« Une dépêche de Gali m'apprend à l'instant que Jaurès, dans un article absolument fantaisiste, d'ailleurs, prétend connaître la personne qui est venue me trouver à la Ligue, et désigne Jules Guérin. »

« Je démens et vous prie de démentir formellement cette assertion. »

« Je ne révoquerai pas les autres erreurs et j'ajoute que la rectification que je fais pour la personne de Reuilly ne sera suivie d'aucune autre pour qui que ce soit. »

« Il serait, en vérité, trop comode d'en arriver à me faire désigner qui je ne veux pas nommer, et à me faire prouver ce que j'ai volontairement laissé dans l'ombre au moyen de dénégations et d'émissions successives. »

« Ceux qui continuent à me presser de questions oublient trop que c'est une véritable dénonciation qu'il me demandent. »

« Je vous salue la main. »

« Drouleud. »

D'autre part, un rédacteur du « Gaulois » a interviewé M. Jules Guérin à Clairvaux :

LA « VÉRITÉ FRANÇAISE », LE VATICAN ET L'« OSSERVATORE ROMANO »

Les menées de la « Vérité Française » à Rome. — Une campagne d'insinuations perfides. — La prétendue naïveté du Vatican. — Comment on « arrange » l'histoire des temps présents. — Un article de l'« Osservatore Romano ».

(Signé) : André BUFFET.

LA « VÉRITÉ FRANÇAISE », LE VATICAN ET L'« OSSERVATORE ROMANO »

Les menées de la « Vérité Française » à Rome. — Une campagne d'insinuations perfides. — La prétendue naïveté du Vatican. — Comment on « arrange » l'histoire des temps présents. — Un article de l'« Osservatore Romano ».

« Un de nos distingués collaborateurs, M. l'abbé Vannieuville, nous adresse de Rome la lettre qu'on va lire. Cette lettre vient compléter ce que notre correspondant Tiber dit hier aux lecteurs du « Journal de Roubaix ».

Rome, 27 février 1901.

Ceux qui suivent la « Vérité Française » ont pu remarquer une singulière et significative évolution dans la méthode de ce journal. A l'opposition sourde et aux menées obligées, a succédé, à l'égard de la politique pontificale, une campagne de dénigrement qui va se démasquant de plus en plus.

C'était, tout d'abord, une information du « XX^e Siècle », de Bruxelles, information à laquelle l'« Univers » d'ailleurs opposé a démenti très autorité, qui fournissait à la « Vérité Française » l'occasion d'une réflexion au moins impertinente. Il s'agissait de soi-disant négociations entre M. Nisard, l'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, et le cardinal secrétaire d'Etat. Le Gouvernement français se serait engagé à faire accepter un étrange compromis, en vertu duquel les Jésuites auraient été sacrifiés par le Vatican lui-même ; en même temps, Rome aurait consenti à signer, par tout un ensemble de concessions extraordinaires, la liberté et la vitalité des autres grandes Congrégations en notre pays. Quo le « XX^e Siècle », excellent organe de Belgique, ait inséré ces racontars, c'est sans doute un fait regrettable ; mais il va sans dire que ni ce journal, ni son correspondant, n'ont tenu un seul moment, et au succès d'un pareil marché. Tout au plus, pourrait-on souhaiter que des bruits de cette sorte, si évidemment invraisemblables, et qui, de fait, ne reposent sur aucun fondement, ne fussent pas même mis en circulation. L'heure est trop grave pour jeter dans le public ce genre d'informations sensationnelles, propres, tout au plus, à désorienter les catholiques.

La « Vérité Française » a reproduit, et à titre de curiosité, ces « on-dit », mais après les avoir annoncés par des phrases ambiguës, la première irréprochable, la seconde... contentons-nous de la citer :

« Une correspondance romaine adressée au « XX^e Siècle », de Bruxelles, contient des informations que nous rapportons sous toutes réserves, car elles ne sont pas toutes très vraisemblables. Mais il se passe, en notre temps, des choses si extraordinaires qu'on ne peut plus conjecturer les réalités d'après les « vraisemblances ».

Après tout, supposons que cette phrase ne veuille rien dire, ou qu'elle ait été tortueusement, pléièment de nous entendue, elle signifie simplement que la « Vérité Française » ne pourrait croire à une pareille duplicité chez M. Waldeck-Rousseau.

N'insistons pas autrement non plus sur les prodigieuses affirmations de M. Maignon : dans la même « Vérité », celui-ci, déclarait négative, sans ambage, que les royalistes obtinés ont seuls compris la secrète pensée de Léon XIII. M. Maignon n'a pas hésité à insinuer ainsi que le Souverain Pontife joue double jeu, qu'il recommande le ralliement loyal à la République, avec le cœur et la volonté de s'être pas obéi ; qu'en un mot, son intention véritable a été de tromper les gouvernants français ! C'est le langage que tiennent, en effet, les journaux anti-cléricaux ; mais, M. Maignon pouvait se permettre de le faire sien dans un journal rédigé par des catholiques. Il suffit de suggérer de telles propositions, pour en faire comprendre l'odieuse portée.

A suivre un pareil chemin, on finit par se permettre toutes les impertinences. C'est ce qui vient d'arriver au correspondant romain de la « Vérité », et c'est ainsi ce qui lui a permis de la part de l'« Osservatore Romano », un vertige réplique.

Lisons d'abord les mensurables outrançages que le dit correspondant s'est permis, le 17 février dernier, à l'égard du Vatican :

« L'impie est maître en France ; elle est la majorité qui gouverne et qui fait les lois. Ce malheur part de deux causes : de la diffusion de l'irréligion au moyen de l'école sans Dieu et des mensonges de la troisième République à Rome. Il y a 20 ans que le gouvernement maçonnique de la France trompe le Pape par des promesses toujours spéculatives, mais toujours vaines. Tandis que cette comédie se joue, nous sommes allés perdant sans cesse du terrain. Cependant, la minorité catholique serait encore capable de recouvrer de fortes positions, et peut-être même de retrouver l'avantage, si elle était bien maîtresse de son action sur le terrain qui a fait ses preuves, et où se rallieraient facilement les catholiques de toute opinion politique. »

« Le loi sur les associations a été pour Rome un coup de force déshonorant, un prodigieux acte d'illusion ; la constitution civile du clergé en sera un autre. En récompense de sa débaucherie, de sa confiance, de la modération extrême qu'on aura prescrite aux catholiques, on verra le schisme de nouveau proclamé en France, les églises exilées, les bons prêtres privés de leurs paroisses. »

« Et ne pensez-vous pas que des assemblées comme le congrès de Bourges préparant les voies à la constitution civile du clergé ? »

A cette question du prêtre qui déclare interviewer, le correspondant de la « Vérité » répond :

« En exagérant, Monsieur, par vos paroles, j'en juge ainsi en effet, et pour deux raisons : la première, que les assemblées de ce genre à ce rassemblement de l'épiscopat ; la seconde, que les hardiesse qui y ont été autorisées admettent par conséquent une révolution. »

« Ainsi, rien de plus clair pour le rédacteur de la « Vérité », tout le public pontificale n'est qu'un prodigieux acte d'illusion ; la constitution civile du clergé en sera un autre. En récompense de sa débaucherie, de sa confiance, de la modération extrême qu'on aura prescrite aux catholiques, on verra le schisme de nouveau proclamé en France, les églises exilées, les bons prêtres privés de leurs paroisses. »

« Et ne pensez-vous pas que des assemblées comme le congrès de Bourges préparant les voies à la constitution civile du clergé ? »

A cette question du prêtre qui déclare interviewer, le correspondant de la « Vérité » répond :

« En exagérant, Monsieur, par vos paroles, j'en juge ainsi en effet, et pour deux raisons : la première, que les assemblées de ce genre à ce rassemblement de l'épiscopat ; la seconde, que les hardiesse qui y ont été autorisées admettent par conséquent une révolution. »

défaites des catholiques. Un seul moyen reste de le reconquérir de fortes positions, c'est de lever la consigne du ralliement... »

Et cette consultation, ridicule à force de pédantisme et de suffisance, le correspondant romain de la « Vérité Française » est censé la donner à un évêque, qu'il rencontre dans la rue, et auquel il aurait développé avec complaisance ses thèses, toutes pétries, on l'a vu, de respect pour l'autorité, tout empreintes de sollicitude pour la hiérarchie menacée... »

« Il est surprenant remarque que ce sujet l'« Osservatore Romano », il est même inexplicable, à moins de supposer une malice raffinée, que de telles choses puissent s'écrire à Rome, où l'on a pu assister de près au développement de la politique pontificale en face de l'on a pu en pénétrer les intentions, où l'on a pu en suivre les diverses manifestations ! Il est vraiment intolérable de voir une pareille parole s'établir dans un journal qui fait profession, qui fait ostentation de catholicisme, qui se montre tout plein d'une sollicitude spéciale à l'égard des intérêts catholiques et de l'Église. »

« Car cette prose est faite, toute entière, d'assertions gratuites et malintentionnées, d'affirmations qui sont toutes en parfaite opposition avec le nom-gros de promesses, inscrit en tête de ce journal, une prose dont les insinuations sont pleines de calomnies. »

« Calomnies, oui, parce que c'est une calomnie d'attribuer à quelqu'un la responsabilité d'erreurs et de fautes qui lui sont étrangères et pis encore, de ses propres fautes ! Calomnies, et indignes calomnies, de faire remonter à la politique pontificale la responsabilité des maux, — déplorés ou redoutés, — qui sont seulement la conséquence logique et naturelle de l'insubordination et de la résistance opposée par certains aux prévoyantes directions de cette politique. »

« Cette politique, il est bon de le rappeler encore une fois, n'avait pas d'autre but que de faire disparaître en France un préjugé funeste à l'Église et à la nation et qui créait une sorte d'incompatibilité de la foi catholique. »

« Entre ceux, répétons-le, qui désiraient ne pouvoir être catholiques, sans faire opposition aux institutions républicaines, et ceux qui crovaient ne pouvoir être républicains sans devenir, par le fait, les adversaires de l'Église, Léon XIII est intervenu paternellement, pour rappeler aux uns et aux autres qu'il existait un terrain commun sur lequel tous devaient se rencontrer pour travailler *viribus unitis*, au bien de l'Église et de la patrie, à la sauvegarde des suprêmes intérêts religieux, moraux et matériels de collectivité. »

« Après avoir rappelé que l'esprit nouveau, qui eût immédiatement les directeurs politiques de Léon XIII, en fut un premier fruit, l'« Osservatore Romano » observe que la Secte, préoccupée des succès de cette politique, s'est efforcée de la faire échouer, par un retour offensif ; mais ces tentatives n'ont eu d'autre résultat, que de rendre plus évidents les alliés précieux, précisément là où ils auraient dû le pouvoir en rencontrer. »

« Ils les trouveront, cependant et ce furent des alliés de poids : ce furent ceux qui, résistants aux conseils bienveillants, aux paternels enseignements du Pape, persistèrent dans une voie qui devait nécessairement conduire à la ruine. Ce furent ceux qui, subordonnés à d'autres intérêts, les intérêts particuliers qu'ils auraient dû par un mouvement instinctif, par une filiale docilité au Pape, faire passer au-dessus de tous les autres, affaiblir les rangs des catholiques, en maintenant parmi eux, l'équivoque, la défiance, le soupçon ; en s'affaiblissant eux-mêmes, ils rendirent, en même temps, l'action commune plus délicate et moins efficace. »

« Mais l'« Osservatore » signale que la sagesse des directions politiques a fait tomber bien des défiances, chez un grand nombre d'hommes politiques, naguère encore hostiles à l'Église ; il note avec quelle déférence respectueuse la récente lettre du Pape au cardinal Richard a été accueillie par les hommes les plus considérables du grand parti républicain ; et après avoir constaté que ces résultats favorables eussent pu, eussent dû être plus concluants encore, l'« Osservatore » termine en ces termes : »

« Le secret de ce succès plus complet de la politique pontificale était dans les mains des catholiques français, mais il était indispensable qu'ils fussent d'accord dans leurs intentions, et dans leur action. Que si, parmi eux certains n'ont point voulu se servir de la force qui était à leur portée, ils n'ont certes pas le droit de reprocher aux autres, et moins que jamais à la politique pontificale, ce qui est tout simplement l'effet de leur aveuglement et de leur obstination. »

ANNÉ G. VANNIEUVILLE.

LES GRÈVES

LA GRÈVE GÉNÉRALE A MARSEILLE

Marseille, 28 février. — La grève de Marseille inquiète fort le monde des affaires. Sur 6.000 ouvriers, 150 seulement travaillent encore. On espère que le paquebot « Le Congo » qui doit emmener le prince Henri d'Orléans pourra partir ce soir pour l'Égypte, mais le départ pour la Grèce est retardé.

Le meeting qui a eu lieu à 10 heures, à la bourse du Travail, a été extrêmement violent. A la sortie 500 grévistes le drapeau rouge en tête, ont essayé de saccager les chantiers et d'enlever les paquets amarrés au quai. Les gardiens ont dû charger.

A la bourse du Travail de Marseille, les ouvriers grévistes sont tombés d'accord sur les conditions suivantes : 1. suppression du travail de nuit ; 2. paiement à raison de 2 fr. par heure des heures supplémentaires ; 3. renvoi de plusieurs contre-maîtres ; 4. affiliation du syndicat français au syndicat international ; 5. le travail du dimanche payé à double tarif et la journée de huit heures en toute saison.

Les steamers qui arrivent d'Alger à Marseille sont obligés d'aller débarquer leur cargaison à Saint-Louis du Rhône.

A MONTCEAU-LES-MINES

Montceau-les-Mines, 28 février. — M. Berthoulet, directeur du journal « La Liberté », a apporté ce matin, au syndicat jaune, le montant des souscriptions recueillies par ce journal.

Le syndicat avait organisé en l'honneur de M. Berthoulet, une réunion. Dans une courte allocution, M. Berthoulet a répondu en félicitant les procédés collectivistes, qui, a-t-il dit, e font régner la terreur à Montceau, et en félicitant le syndicat jaune, d'avoir repudié le drapeau rouge.

Les commandants de Montceau viennent d'adresser au président du conseil, ministre de l'Intérieur, une protestation, réclamant le respect et l'application des lois.

« Voici les parties les plus saillantes de ce document suggestif : »

« Il est bien évident, Monsieur le Président, que le conflit actuel crée, dans la classe ouvrière, un état de misère. Nous sommes les premiers à en souffrir. »

« De là, lors des premières grèves, nous avions subi la répression d'un régime fort. Le régime existait par nous à cette époque, avant d'être apporté, dans nos affaires, de nouvelles difficultés. Les événements actuels sont une

nouvelle plaie après de la blessure ancienne, non encore cicatrisée.

« Si un membre du gouvernement pouvait venir à Montceau, il verrait un triste spectacle. Ici, par suite de la licéité laissée aux meneurs d'une faction révolutionnaire, toute la liberté est morte, le commerce arrêté, les affaires suspendues ; l'angoisse a fait place à l'espoir et rien ne nous fait prévoir la fin de cette anarchie. »

« Attachés par des liens de famille, par l'amour du foyer, et du pays natal, nous rebouss dans le malheureux pays. »

« Habités, dès notre enfance, au respect des lois, nous aurons foi en la justice légale. Hélas ! Monsieur le Président du Conseil, tous les jours beaucoup de ces lois sont méprisées par ceux là mêmes que leurs fonctions obligent à en assurer le respect. Notre municipalité protège les facteurs de troubles, malgré la loi municipale. Les représentants du gouvernement laissent librement déployer des étendards de révolte après des emblèmes tricolores. Cris séditieux, attroupements, outrages aux personnes, sont des faits délictueux et quotidiens que nous subissons. »

« Mais nous ne pouvons plus souffrir plus longtemps. Les lois françaises forment un bloc ; on ne peut en oublier aucune au profit de telle ou telle catégorie de citoyens. »

« Nous vous demandons que la loi soit respectée et appliquée à Montceau-les-Mines, comme elle l'a été à Clialou. »

Montceau-les-Mines, 28 février. — La grève à Ailet s'est terminée après l'entrevue devant le juge de paix entre le patron et les ouvriers.

Ces derniers ont tous repris le travail ce matin. Il n'y a pas eu de renvoi, mais stipulation précise que le patron pourra travailler pour qui il voudra même pour la mine de Blancy.

SOUSCRIPTION

les Travailleurs Indépendants DE MONTCEAU-LES-MINES

Deux syndicats se trouvent actuellement en présence à Montceau-les-Mines : l'un, révolutionnaire et internationaliste, dit syndicat rouge ; l'autre, le syndicat des corporations ouvrières, composé de braves gens, dont nous ignorons les idées politiques ou économiques, mais qui se rangent autour du drapeau tricolore en réclamant la liberté du travail, et que, pour cela, on assume et on offense. Ce syndicat, dit syndicat jaune, lance, dans sa détresse, l'éloquent appel que nous avons déjà publié ici, et qui se termine par ce cri :

A NOUS, LES FRANÇAIS !

C'est pour répondre à ce cri, et pour que tous les Français y répondent, que nous avons ouvert notre souscription.

QUATRIÈME LISTE

Rene Wibaux	20 00
Anonymous A. O.	1 00
L. G. P.	0 10
L. P. C.	0 10
Une épouse de Saint-Léger	0 10
L. P. S.	0 10
Un ami des socialistes	0 10
Paul Carbon, Watteux	0 10
Un habitant de Tressin, ennemi de la Sociale	0 50
Un médaillé du travail qui désire que ses confrères fassent comme lui. J. H.	0 50
Alphonse Wattine	20 00
Pour la Patrie, aux travailleurs indépendants	3 00
Un roubaissien	0 10
Paul Tiberghien-Toulemonde	20 00
Carlos Maurel	20 00
Un groupe de jeunes gens futurs industriels amis des bons ouvriers	65 00
Madame veuve Maurel-Wattine	20 00
Anonymous	60 00
Motte-Wattine	20 00
Un anonyme des farceurs qui ne vivent que par les grèves	1 00
Une famille de Croix	6 30
Pour la France, Alfred Desquiers	0 15
L. G. O.	0 50
Pour l'œuvre négative de résistance au socialisme et surtout pour l'œuvre positive des réformes sociales dont la réalisation rendrait vains les efforts des meneurs	4 00
Abbé Paul Peers. Pour le développement des syndicats professionnels et indépendants	2 00
Wibaux-Motte fils	20 00
Docteur Montaigne	5 00
Un solo trompette	0 20
Un habitant de Toufflers	0 50
La « Jeunesse catholique » de Tourcoing. Collectede parmi ses membres	10 00
Un client de chez Cray « Au Compas d'or »	0 10
Le vice-président de la Jeunesse anti-collectiviste de l'Espeule. H. W.	0 10
Chatelet	0 10
Un barbier	0 20
Une piqueur	0 05
Omer Verroust	0 10
Jeanne Kindt	0 10
Pour la liberté du travail	20 00
L. G. T.	0 25
J. L. M.	0 25
P. H. L.	0 25
P. M. N.	0 25
P. Q. O.	0 25
P. L. R.	0 10
Emile Mahieu. Vivent les Noirs !	0 10
Louis Baudin	0 10
Les Voltigeurs du Brum-Faure	0 15
Le Comité d'action de Tourcoing de l'Union démocratique de Nord	5 00
Frederic	1 00
A. Danet. Pour les patriotes	0 30
F. A.	0 15

Total de la quatrième liste 313 20
Listes précédentes 507 80

Total général 821 00

— Les souscriptions sont reçues dans les bureaux du Journal de Roubaix ; à Roubaix, 71, Grande-Rue ; à Tourcoing, 5, rue Carnot.

GRAVE RÉVOLTE A LA CÔTE D'IVOIRE

Les nouvelles parvenues récemment de la Côte d'Ivoire sont loin d'être rassurantes. Il paraît que toute la région du Baoulé est en révolte. Une reconnaissance, sous les ordres d'un lieutenant, envoyée afin de se rendre compte exact de la situation, a été repou